L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 JANVIER 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
LUNDI MATIN, 18 JANVIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. T. Montgomery, à midi, sur la Levée, en face de la rue de la Douane, sucre, mélasse et sirop—A 1 heure, au No 8 de la rue du Camp, 56 balles coton.

Par Jos G. Baum, constable—à la Bourse des Négociants et des Banquiers, un terrain avec bâtisse, situé dans le Troisième District.

Par D. E. Morphy, à 11 heures et demie, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—Pommes de terre.

Nouvelles du Nord

De deux jours plus récentes.

ARRIVEE DU STEAMER EVENING STAR.

Opérations actives dans la vallée de la Shenandoah—Plusieurs combats—occupation et reprise de Winchester—Craintes d'invasion dans le Maryland—Nouvelles du Tennessee et des bords du fleuve—Nouvelles d'Europe—Nouvelles de la Havane, de St Domingue et du Mexique—Marché de New York.

Par l'arrivée du steamer *Evening Star* nous avons reçu des journaux du Nord jusqu'au 9 au soir et de la Havane jusqu'au 15. Nous y trouvons les nouvelles suivantes:

OPERATIONS MILITAIRES.

Un silence complet enveloppe le Tennessee, d'où il faut conclure que, là non plus, il ne se passe rien qui mérite d'être rapporté. Les lettres de Chattanooga nous apprennent seulement que Hardee avait porté son quartier général à Tilton, ce qu'il fortifiait Rome, Resaca et Atlanta. Dix mille hommes d'infanterie campaient dans les environs de Dalton, et la cavalerie de Wheeler était à Red Hill, sur la petite rivière Sugar. De leur côté, les troupes unionistes avaient établi leurs campements d'hiver à Chattanooga, Huntsville, Lookout Valley sur la ligne du chemin de fer de Nashville.

Dans le Missouri, la petite guerre paraît se ranimer. Reeves et ses guérilleros se sont emparés de Centreville dans le sud Est de l'Etat, ont fait la garnison prisonnière, pillé la ville, puis se sont retirés dans le nord de l'Arkansas sans être inquiétés. De plus Quantrell et Shelby se préparent à envahir la partie sud-ouest du territoire missourien.

La dernière incursion de Forrest dans le Tennessee occidental, n'a pas été aussi totalement inoffensive et infructueuse qu'on l'avait dit. Une dépêche de Cincinnati, en date de lundi, annonce qu'il a franchi la rivière Tennessee "avec un des convois d'approvisionnements les plus considérables de la guerre, comprenant 1,800 têtes de bétail, et tous les chevaux, mules et wagons qu'il a pu trouver dans l'est de l'Etat.

Les coups de main des guérillas dans le Kentucky ont pris une telle fréquence que le gouverneur Bramlette vient de lancer un ordre de représailles. Partout où un habitant loyal sera enlevé, on arrêtera au moins cinq des individus du voisinage connus pour sympathiser avec le Sud.

Caroline du Nord.

"Forteresse Monroe, 6 janvier.

"Le steamer *Guide*, arrivé de Newbern (Caroline du Nord), apporte la nouvelle que l'expédition du colonel McChesney qui avait quitté cette ville le 30 décembre pour Greenville, a rencontré l'ennemi jeudi soir près de Washington. Les deux partis furent aussi surpris l'un que l'autre de se rencontrer. Enfin les fédéraux chargèrent l'ennemi et le mirent en déroute, après lui avoir tué un lieutenant et cinq hommes qui furent abandonnés sur le champ de bataille, capturé un canon et son caisson et fait 10 prisonniers. Notre perte a été de 6 hommes blessés dont un lieutenant.

(Extrait des journaux du 8).

Le silence qui enveloppait depuis quelques jours la Virginie est rompu par la nouvelle de deux légers avantages remportés par les confédérés.

Dans la Virginie occidentale, le général Sam Jones a attaqué et contraint à se rendre la garnison qui occupait Jonesville. Trois cents prisonniers environ et deux ou trois pièces d'artillerie sont restés aux mains des vainqueurs.

L'autre fait s'est passé dans les environs de Rectorstown, à quarante milles environ de Harper's Ferry. Vendredi dernier, un corps de cavalerie fédérale appartenant à la brigade marylandaise de Cole, et fort de 75 hommes, avait été envoyé en reconnaissance dans cette direction. Arrivé en vue de la ville, il fut tout à coup enveloppé par 400 cavaliers de Rosser. Les fédéraux voulurent résister, et 57 des leurs furent tués ou faits prisonniers: les dix-huit autres réussirent à s'échapper et à regagner le camp; sur le nombre plusieurs ont eu les pieds gelés en traversant un torrent.

Le froid excessif qui sévit à Chattanooga, et dans les régions avoisinantes, a causé la mort de plusieurs soldats. Rien de ce côté ne fait présager de prochaines opérations actives.

D'après une correspondance adressée au *World*, la petite ville de Charleston, située sur la route de Knoxville, a été la semaine dernière le théâtre d'un combat acharné entre les fédéraux et quinze cents confédérés sous les ordres de Wheeler. Ce dernier, après s'être emparé d'un convoi considérable destiné à la garnison de Knoxville, se disposait à s'éloigner avec son butin, quand parut la brigade du général Long, forte de 1,200 hommes, qui lui barra le passage. Un combat s'en suivit, et aboutit à la déroute complète des confédérés qui perdirent 17 hommes tués et blessés, abandonnèrent le convoi et laissèrent entre les mains des unionistes 123 prisonniers. Les pertes de ces derniers seraient insignifiantes.

Les déprédations continuelles des guérillas sur les rives du Mississippi et sur la navigation de ce fleuve, ont déterminé le gouvernement à faire établir des postes de signaux placés de distance en distance et protégés chacun par une garnison. Ils devront se donner mutuellement avis de la présence des guérillas et la signaler aux canonnières.

CRAINTES D'INVASION DU MARYLAND

Combats dans la vallée de la Shenandoah.

Cumberland, Maryland, 5 janvier 1864—La garnison à Petersburgh, Virginie occidentale, a été entourée aujourd'hui et s'est rendue.

Fitzhugh Lee et Rosser sont en marche entre New Creek et Petersburgh.

L'ennemi a chassé aujourd'hui nos forces de Burlington.

Cumberland, situé dans le Maryland, est menacé et il règne ici beaucoup d'agitation ce soir. Il semble probable que nous serons attaqués demain matin.

Les trains de passagers sur le chemin de fer ont cessé de circuler, mais les autres trains marchent.

Hier l'ennemi a capturé un train de 36 wagons. On dit que les rebelles s'avancent sur trois colonnes.

Winchester a été attaqué à Winchester et repoussé. Jusqu'à présent les choses nous sont favorables. Il a neigé très fort toute la journée.

Extrait des journaux du 9.

On lit dans le *Courrier des Etats Unis*:

L'incursion d'Early dans la Shenandoah et vers la Virginie occidentale n'a décidément abouti à rien. Les dépêches qui nous annoncent ses succès en termes positifs, ajoutent que le mauvais temps a mis Early dans l'impossibilité de se faire suivre par son artillerie et par conséquent de rien entreprendre de sérieux. Elles nous révèlent néanmoins qu'on n'a pas cessé d'avoir d'assez vives inquiétudes pour certains postes fédéraux, que l'ennemi a serrés de très près pendant plusieurs jours. En disant que ces postes "n'ont plus rien à craindre", on nous apprend qu'il y a eu des sujets d'appréhension sur lesquels on avait prudemment gardé le silence. Ce n'est pas la première fois qu'il nous arrive ainsi d'apprendre certains détails après coup.

CONGRES DES ETATS-UNIS.

Séance du 6 janvier.

Une partie de la séance du Congrès s'est passée en imprécations contre les lignes de chemins de fer qui relient New York à Washington. Les honorables législateurs ont apporté à la question toute l'ardeur d'hommes exaspérés par un voyage étrangement prolongé. En fin de compte, la Chambre a chargé un comité de neuf membres d'étudier la création d'une nouvelle voie de communication entre la capitale et la Cité Impériale.

La Chambre a également adopté une résolution qui autorise de nouveau le paiement des primes d'enrôlement dont la suspension avait été décidée. Les volontaires y auront droit jusqu'au 1er mai prochain.

Le vote du budget de la poste et un discours abolitionniste de M. Arnold forment le complément de la séance.

Au Sénat, une proposition tendant à amender le bill de confiscation a été provisoirement écartée. Elle a fait place à une discussion assez vive, sur un projet de loi présenté par M. Powell, du Kentucky, pour empêcher l'intervention des officiers de la marine ou de l'armée. Il s'agissait de savoir si le bill serait renvoyé au comité judiciaire ou au comité militaire. C'est ce dernier qui en a été finalement chargé, malgré une très vive et très éloquente résistance de M. Powell, qui a revendiqué avec une grande fermeté la liberté du scrutin.

Séance du 7.

Le Sénat a adopté presque sans discussion les principaux articles du nouveau bill de conscription rédigé par M. Wilson. La clause relative à la faculté d'exemption moyennant $300 a été mise à l'ordre du jour pour aujourd'hui.

M. Howe a proposé un expédient qui dispenserait de rétablir l'échange des prisonniers. Il demande qu'on lève pour 90 jours un million de volontaires, dont la mission spéciale sera d'aller délivrer tous les gens du Nord qui se trouvent captifs dans le Sud. Le comité militaire a été chargé d'examiner la motion.

Dans la Chambre, M. Baldwin, du Massachusetts, a fait déclarer à la majorité de 88 voix contre 22, que tout ce qui tendrait à une négociation avec les rebelles doit être rejeté sans hésitation ni délai.

Une autre proposition faite par M. Rogers, pour demander l'envoi à Richmond de commissaires chargés de préparer une paix honorable, a été rejetée par 77 voix contre 42.

Après avoir voté le budget diplomatique et consulaire, la Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi.

Séance du 8.

La séance du Sénat s'est ouverte par un très vif débat à propos d'une motion d'enquête sur l'administration de la marine. On s'est dit des mots fort aigres sans rien décider.

M. Wilson, du Massachusetts a ensuite proposé l'expulsion de M. Davis, du Maryland, pour s'être servi d'un langage "propre à exciter la rébellion." M. Davis ayant expliqué les paroles incriminées, l'incident en est resté là, et le Sénat a abordé son ordre du jour, qui portait la suite de la discussion sur le bill de conscription.

La question principale est de savoir si l'on doit maintenir ou supprimer la faculté d'exemption moyennant $300. M. Wilson est le principal champion en faveur du maintien de cette clause; mais il a contre lui nombre de ses collègues républicains et l'influence du département de la guerre, qui veut avant tout des hommes et non de l'argent. Le Sénat se trouve ainsi très partagé et très indécis; aussi, après avoir beaucoup parlé, s'est-on séparé sans aller aux voix.

Marchés de New York.

Nous lisons dans le *Commercial Advertiser* du 9 au soir:

L'or était raffermi ce matin à 151 1/4 à la nouvelle de la marche des rebelles dans la Shenandoah, et de la capture ou de l'investissement de la ville insignifiante de Petersburg dans la Virginie occidentale. Le change a été très ferme à 166 1/2 à 167 avec beaucoup d'affaires.

Au départ du steamer, l'or était à 151 7/8 à 152.

Le 5 le coton a pu avoir un peu plus faible, mais avec les avis de faibles réceptions à la Nouvelle Orléans le marché était plus ferme à la clôture; les ventes ont été de 1,500 balles à 81 cents pour le Middling.

NOUVELLES DU MEXIQUE ET DE SAN-DOMINGO.

Nous avons reçu par l'*Evening Star* des liasses de journaux de la Havane jusqu'au 15 du courant. Ils contiennent peu de nouvelles de San Domingo où les forces insurgées sont représentées comme devant bientôt être écrasées par celles du gouvernement, et quant au Mexique, les seules nouvelles que nous ayons viennent de la *Prensa* du 8 qui les donne comme supplément.

Le 1er décembre, le général Bazaine a lancé un ordre qui relâche cinq officiers blessés et pris à la capitulation de Puebla.—Le général Doblado ne s'était pas réuni aux impérialistes, mais on croyait qu'il le ferait. Le général en chef ayant découvert qu'il voulait simplement gagner du temps, lui a fait dire qu'il ne recevrait de lui aucune proposition et qu'il n'avait qu'à se soumettre. Les journaux ajoutent que le général Bazaine n'a voulu avoir avec lui aucune entrevue.

Des renforts pour l'armée française ont commencé à débarquer à la Vera Cruz le 5 août.

Deux milles hommes environ ont passé par Orizaba le 13 et le 14, et une partie a déjà gagné Puebla.

Le baron Neigre, commandant militaire de la capitale, avait employé une portion de la garnison à faire la patrouille dans les rues pour le maintien de l'ordre.

Des lettres et des journaux reçus de Tampico disent qu'un détachement de troupes mexicaines avait été défait par les dissidents à Osuluama. Maldonado, le commandant juariste dans cette ville, avait réuni 1,300 hommes de Tesmatlan, Papantla et Totela de Oro et ayant attaqué et battu Velderrabano, l'interventioniste, était entré à Cuesatan où les maisons avaient été saccagées et brûlées. Du 8 au 11, Trencore, conservateur, a assiégé Tepatitlan, entre Lagos et Guadalaxara, mais il a été forcé de lever le siège à cause de l'arrivée de nouvelles forces juaristes qui avaient été envoyées au secours de cette ville par Solis.

La garnison renforcée chargea immédiatement les hommes de Troncoro, mais le résultat du combat a été incertain. Les Juaristes prirent finalement possession de Huajuapan et mirent le feu à toutes les maisons de Chila. Le peuple a paru déterminé à repousser les guérillas et les forces militaires les ont attaqués avec beaucoup d'acharnement.

Le capitaine Lego, du 2d régiment de Zouaves a attaqué un détachement de Juaristes le 12 décembre au Paso de Morales et a capturé leurs chevaux, armes, bagage et correspondances.

Les guérillas ont été battues le 21 par le colonel Ferrator à Puente Nacional. Il les a chassés de cette place en leur tuant et blessant beaucoup de monde. Le journal où nous avons trouvé cette nouvelle contient le détail de plusieurs petits combats où les Français et les interventionnistes ont eu invariablement le dessus. Nous inférons des informations publiées, qu'une grande activité prévaut des deux côtés et que des engagements très vifs auront lieu dans toutes les directions.

EUROPE.

Liverpool, 24 décembre.

France.

L'empereur a fait la réponse suivante à l'adresse qui lui a été présentée par le sénat:

"Le bien est le seul mobile de mes actions, à l'intérieur comme à l'extérieur. Je désire l'apaisement des passions, avec la concorde et l'union. Je salue de tous mes voeux le moment où les grandes questions qui divisent les gouvernements et les peuples, seront pacifiquement résolues par l'arbitrage européen. Ce voeu était celui de Napoléon Ier, quand il écrivait de Ste. Hélène qu'un jour viendrait où, pour se battre en Europe, il faudrait faire la guerre civile. Cette grande pensée, une utopie dans le passé, ne peut-elle pas devenir prochainement une réalité? C'est toujours un honneur de proclamer un principe tendant à conjurer les dangers d'un autre. Unissons nos efforts pour ce noble but, et étudions les obstacles qui s'opposent à sa réalisation."

Inde.

La rébellion, dans le Punjaub, prend un caractère de plus en plus menaçant et s'étend toujours davantage. Plusieurs rencontres ont eu lieu pendant le mois dernier, et les forces anglaises ont essuyé des pertes considérables. Treize officiers ont été tués, et 500 soldats tués ou blessés.

La *Gazette de Bombay* dit:

"Nous n'avons plus aujourd'hui à faire à quelques fanatiques, à un mouvement insignifiant, mais à une guerre avec des tribus nombreuses, dont la force numérique, dans une contrée presque inaccessible, est difficile à calculer."

La guerre américaine.

Le *Times*, de Londres, rappelle à ceux qui prédisent le prompt anéantissement de la confédération du Sud, que la conquête sur le champ de bataille, devra être suivie de l'occupation militaire.

Ce journal s'élève également contre le message et la proclamation d'amnistie de M. Lincoln. Il dit que le dixième de population qui prêtera serment d'allégeance au Nord ne pourra pas se maintenir sans l'emploi de la force et formera bientôt une oligarchie détestée.

Le *Times* dit encore:

"Même en sacrifiant sa liberté et ses finances, le Nord, ne pourra pas conserver d'une manière permanente les immenses territoires du Sud et maîtriser une population hostile.

"....Bien que nous concevions comme possible que, débordé par une armée se recrutant constamment et par les immenses ressources du Nord, le Sud ne soit plus à même de maintenir de grandes armées en campagne, malgré tout, entre cela et la subjugation il y a un obstacle que nous ne nous attendons pas à voir surmonté."

[*Par voie télégraphique.*]

Halifax, 8 janvier.

Le steamer *Africa*, parti de Liverpool le 26 et de Queenstown le 27 décembre, est arrivé hier soir dans notre port. Il apporte trois jours de nouvelles dont voici le résumé:

La réduction du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre, sera prochainement suivie, croit on, d'une nouvelle réduction à 6 p00.

L'encaisse de la Banque a augmenté pendant la semaine de $541,000.

Les ministres des Etats Unis à Londres et à Paris, font des efforts constants pour empêcher le départ de Calais du *Rappahannock*.

L'écrivain Thackeray est mort.

Le steamer *Saxonia*, de New York, est arrivé à Southampton le 25.

Le *Scotia* est arrivé à Queenstown le 24.

[*Deuxième dépêche*]

France.

Le projet d'emprunt avait été discuté par le corps législatif. M. Thiers et plusieurs autres membres de l'opposition avaient parlé en faveur de l'adoption par le gouvernement, d'une politique pacifique.

M. Picard avait blâmé le gouvernement au sujet de l'expédition du Mexique.

Le projet d'emprunt avait été finalement adopté, par un vote de 242 voix contre 14.

Angleterre.

Six hommes, dernièrement débarqués à Queenstown, ont été arrêtés sous la prévention de s'être engagés pour trois ans au service des Etats Unis, sur le steamer fédéral *Kearsage*.

Le London army and *Navy Gazette* dit que MM. Laird ont refusé plusieurs offres pour les béliers de la Mersey, déclarant qu'ils ne sont pas à vendre.

La question des duchés.

A une réunion tenue à Altona et à laquelle des milliers de personnes avaient assisté, le prince Frédéric avait été proclamé duc de Holstein, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. La ville avait ensuite été illuminée, et le peuple se promenait dans les rues en chantant l'air national du Holstein. Cependant l'ordre avait été partout maintenu.

Les troupes saxonnes étaient entrées à Altona, le 2 décembre. Les Danois s'étaient retirés aussitôt qu'ils avaient eu connaissance de l'approche des troupes fédérales.

Les commissaires fédéraux dans le Holstein avaient déclaré qu'ils prenaient en main l'administration du pays, sans préjudice des droits, temporairement suspendus, du souverain.

Le ministère danois avait donné sa démission en masse; elle avait été acceptée par le roi.

Espagne.

Un projet de loi, élevant l'effectif de l'armée espagnole à 100,000 hommes, avait été présenté aux cortès.

Hongrie.

Le bruit d'une levée de boucliers dans ce pays se confirmait. L'Autriche prenait ses mesures en conséquence.

DERNIERES NOUVELLES

Par Queenstown.

L'Angleterre et la Russie continuent à exercer une pression dans le Danemark sur la question du Holstein.

La traversée du SCOTIA, de New York à Liverpool, s'est faite en 8 jours et 21 heures.

Thackeray, le célèbre auteur, a été trouvé mort dans son lit le 24 du courant. Il était tombé malade la veille. Une effusion dans le cerveau est la cause alléguée de sa mort.

Un grand incendie s'est déclaré hier matin dans la rue de Little Hill, Birmingham. Six personnes ont péri, y comprises une vieille dame qui était venue passer les fêtes avec des amies, une nourrice et quatre enfants.

Arrivée du steamer Evening Star.

Le steamer de la malle, *Evening Star*, capitaine W. R. Bell, parti de New York le 9 du courant et de la Havane le 15 à onze heures, après y être resté 18 heures, est arrivé hier soir à 8 heures. Le 17 il a échangé des signaux avec le steamer De Molay.

Voici la liste des passagers:

De New York—H Knight, J Quaiger, C H Bee, H [illegible] [illegible].

De la Havane—A Duval; Mr Héran, B Jones, Mme Fray et son trois fils, J Rosello, S Lestre, J Blancomb, J S Day, Mme Reel, Mr Post, Mlle Post, J Lenburg, J Lacroix, Mr Haris, Wm H Field, boursier.

L'Aube (Siècle).—Nous apprenons par un journal de Richmond que notre ancien confrère, M. Bruce Lagarde, est à la veille de publier dans cette ville une revue périodique dont voici, en substance, le prospectus:

"Ce sera une revue éclectique du Sud, consacrée au développement des ressources industrielles du Sud, aux progrès de sa littérature et à l'adoption d'un système d'éducation qui lui soit propre. Le premier numéro contiendra divers extraits des plus récentes revues européennes reçues dans la confédération. Ces reproductions de littérature étrangère et les articles originaux qui seront offerts aux lecteurs répondront, on le croit du moins, à un besoin vivement éprouvé au Sud".

Chaque numéro, du *Siècle* se vendra $1, 50 prix qui semble tout d'abord exorbitant mais qui n'est en réalité qu'ordinaire quand on considère la dépréciation du papier-monnaie à Richmond.

Elections.—Nous lisons dans le *New Orleans Times* que le Free State General Committee en vertu d'une décision prise dans son assemblée de vendredi soir, a présenté au général Banks un mémoire pour l'engager à modifier sa proclamation de manière à ce que les prochaines élections eussent lieu à la fois pour les officiers d'Etat et les délégués à la Convention, et que le général Banks a fait immédiatement droit à la demande.

Un trajet forcé—Le navire espagnol *Isis* est arrivé ici hier de Matamoros, avec une cargaison de 260 balles de coton, après avoir été forcé de quitter son mouillage le 30 décembre par un violent coup de vent du Nord qui l'a fort endommagé. Le capitaine était absent au moment où la tempête s'est fait sentir, et l'*Isis* ne pouvant regagner son mouillage, a été obligé de faire route avec les hommes qu'il avait à bord et de chercher refuge dans les eaux du Mississippi.

Sinistre.—La goëlette *Ellicot*, capitaine Duncan, partie de Rockland, Maine, avec une cargaison de chaux, monte le fleuve ayant le feu dans ses flancs depuis le 1er janvier. On doute très fort qu'elle puisse être sauvée.

Reprise de la navigation.—Les steamers vont reprendre immédiatement leur service entre cette ville et Cairo, la glace ayant assez diminué pour leur permettre de le faire sans danger. Les trains ont recommencé à rouler sur le chemin de fer central de l'Illinois et sur les autres embranchements de cette ligne, et les passagers ne craignent plus d'être retardés, sur aucun point.—*Memphis Argus* du 12.

Société de Bienfaisance des jeunes gens—Cette société a organisé un second bal qui aura lieu au Théâtre de l'Opéra, mardi gras, 9 février. La recette de cette seconde soirée sera, comme celle de la première, versée dans la caisse de secours qui suffit à peine aux oeuvres de bienfaisance dont les membres se sont fait un pieux devoir. Leurs charges sont lourdes et ils s'efforcent d'accroître les ressources, malheureusement trop bornées, dont ils font un si généreux usage. La société sert une pension mensuelle à plusieurs veuves et distribue des secours aux malades. La tâche qu'elle accomplit depuis plusieurs années est trop noble pour que nous ne la signalions pas à la bienveillante sympathie du public. Nous espérons que le bal de mardi-gras ne sera pas seulement brillant, mais fructueux, et que tous ceux qui applaudissent à la vraie charité s'empresseront, en achetant des billets, de coopérer à la bonne oeuvre de la Société des Jeunes gens.

Grand rabais.—A partir d'aujourd'hui, 18 du courant, M. T. Danziger, coin des rues Royale et St-Philippe vendra à très bas prix son immense stock de marchandises sèches pour faire place à l'assortiment d'articles de printemps qu'il attend par chaque arrivage. Il invite donc le public acheteur à aller visiter ses marchandises qu'il a maintenant en mains, et dont la longue nomenclature remplit une fort grande place dans nos colonnes d'annonces. Nous ne saurions en regrouper même une faible partie dans une simple notice, mais nous engageons nos lecteurs à la parcourir et ils seront bien vite convaincus que le magasin de M. T. Danziger est un véritable emporium offrant aux acheteurs toutes les séductions ou avantages possibles de variété, d'utilité, d'élégance et de bon marché.

Consultations du Docteur Follin.—Le docteur A. Follin donne des consultations de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, rue du Canal, No 186, sur les maux de gorge, les affections pulmonaires et les maladies du coeur. Voir aux annonces dans une autre colonne.

Plants de pommes de terre—MM. Egan & King, 62 et 64 Tchoupitoulas, ont reçu quelques centaines de barils de pommes de terre jaunes Pink Eye pour plants, qu'ils vendront par lots. Voir aux annonces.

EDITION D'HIER MATIN.

Nouvelles du Sud.

[Extraits des journaux d'Atlanta et de Mobile]

Nous publions ci-dessous quelques extraits des journaux d'Atlanta et de Mobile, que nous avons reçus:

Le Memphis *Appeal*, d'Atlanta, du 29 décembre contient ce qui suit:

NOUVELLES DU TRANSMISSISSIPPI.

Atlanta, 28 décembre—On avait reçu, le 15 décembre, à Shreveport, des avis de Houston du 3, portant que le général Kirby Smith était entré en campagne contre les fédéraux dans l'Arkansas.

L'ennemi occupait Little Rock avec une force qu'on supposait être de cinq mille hommes sous le général Steel.

La saison avait été très sèche. Le pays était en bon état pour les mouvements militaires et les rivières plus basses qu'on ne les avait vues depuis des années.

L'invasion du Texas par les fédéraux était l'unique objet de conversation. Les hommes jeunes et vieux se pressaient vers la scène de l'action avec une unanimité sans pareille.

Les habitants emmenaient leurs nègres et leurs bestiaux dans l'intérieur, laissant la côte abandonnée sur une largeur de 50 milles.

L'ennemi à la passe de Matagorda se préparait à avancer le long de la côte jusqu'à l'embouchure de la rivière Brazos.

Les batteries des steamers sur le Mississippi ont commis beaucoup de dégâts sur la rive occidentale du fleuve entre Brainsburg et Waterproof.

Nouvelles diverses.

On dit dans les cercles officiels que le général Buckner doit prendre le commandement de toute la cavalerie dans le département du Tennessee, et que le général John Morgan sera le commandant en second.

De fortes pluies ont rendu les routes impraticables et si elles continuent les mouvements des armées devront être suspendus pendant l'hiver.

Le docteur Kaiser a obtenu quatre mille dollars de souscriptions pour remonter la cavalerie de Morgan. Des souscriptions sont ouvertes à divers endroits.

L'honorable Thomas B. Monroe, qui pendant 40 ans a été juge de la Cour de District des Etats Unis dans le Kentucky et qui a été quelque temps professeur de droit commun à l'université de la Louisiane, à la Nouvelle Orléans, va s'établir à Richmond d'une façon permanente.

Nouveaux détails sur l'évasion de Morgan.

L'*Appeal* du 30 décembre contient les renseignements suivants sur le voyage du général Morgan jusqu'aux lignes confédérées après son évasion du pénitencier de Columbus.

Nous avons eu hier une entrevue intéressante avec deux jeunes Kentuckiens, Henry J Mead et Jacob Hill, du corps de Morgan, qui se sont échappés du camp Douglass, à Chicago, vers la fin de novembre. S'étant revêtus d'habits bourgeois, ils restèrent un jour à Chicago et prirent passage dans un convoi jusqu'à Cincinnati où ils restèrent aussi un jour. Ils se rendirent ensuite à Louisville, leur ville natale où ils restèrent une semaine en ne se faisant voir qu'à quelques amis intimes.

Après être partis de Louisville, ils rencontrèrent accidentellement le général Morgan, dans le comté de Nelson, près de Bardstown, et ils restèrent avec lui jusqu'à leur arrivée de ce côté de la rivière Tennessee. Ils trouvèrent Morgan avec un fouet à boeufs, se faisant passer auprès de ceux dont il ne voulait pas se faire connaître, pour un agent du gouvernement occupé à acheter des mulets. Ils voyagèrent ensemble la nuit conduits par des guides fidèles, se reposant le jour, et ils firent une fois dans une nuit 65 milles d'une traite. En général ils trouvèrent les habitants du Kentucky fidèles et loyaux à la cause du Sud, toujours prêts à les assister de tout leur pouvoir. Le plus souvent le général Morgan se faisait connaître aux habitants qui semblaient ravis de son évasion et lui offraient leur aide. Dans sa marche à travers l'Est on lui a fait cadeau de deux beaux chevaux. Le capitaine T. H Hines, qui avait formé le plan d'évasion du pénitencier est arrivé au Sud avec Morgan. Les capitaines Shelton et Tylor ont été repris dans le Kentucky.

La petite troupe traversa la rivière Cumberland au raccourci Turky, à trois milles au dessous de Barkesville. Dans le comté Overton, Tennessee, elle rencontra 35 autres soldats de Morgan qui se joignirent à eux et traversèrent la rivière Tennessee à l'île Perches sur des radeaux construits à la hâte. Là tous, sauf quatre ou cinq perdirent leurs chevaux, par suite d'une attaque faite par une troupe de fédéraux avant que le passage eût pu s'effectuer complètement. Un des hommes de Morgan fut fait prisonnier, les autres réussirent à s'échapper.

A cet endroit le général Morgan et le capitaine Hines qui avaient sauvé leurs chevaux, se séparèrent de la bande, et continuèrent leur route dans la Caroline du Sud.

Le reste, sous le commandement du capitaine Dan Ray fit la route à pied, voyageant la nuit dans cette région abrupte et montagneuse et restant jusqu'à deux jours sans manger. Ils réussirent bientôt, néanmoins, à saisir assez de chevaux pour leur usage, et ils purent avancer plus rapidement, traversant le chemin de fer d'Est Tennessee et Georgie près d'Athènes, Tennessee. De là ils allèrent traverser la rivière Hiawassee et arrivèrent dans nos lignes à Dalton.

Le voyage de ces messieurs de Chicago à Dalton a été marqué par ce succès constant, bien qu'ils disent l'avoir souvent échappé belle, circonstances qui donnent plus de piquant à leur aventure. Ils sont d'avis que la moitié au moins des hommes de Morgan se sont échappés du camp Douglas, car il ne se passait pas un jour que plusieurs ne réussissent à s'évader. Quand la nouvelle de l'évasion de leur chef parvint au camp, une quarantaine de ses hommes s'élancèrent à travers les gardes et la plupart réussirent.

Le successeur du général Pillow.

On lit dans le *Mobile News*:

Le major Dennis, en vertu des ordres du département de la guerre, vient de remplacer dans ses fonctions le général Pillow, qui a reçu l'ordre de se rendre à l'armée du Tennessee. Le major Dennis occupait récemment la position de maréchal prévôt de ce département, qu'il a remplie avec habileté et convenance. C'est un homme de bonnes manières et un officier accompli et c'est un digne successeur du général qu'il remplace.

CONGRES CONFÉDÉRÉ.

Dix-huitième jour de la session.

SENAT.

29 décembre 1863.—Est rappelé l'acte réglant les congés et décharges des hôpitaux. Le bill pour rappeler l'acte autorisant la destruction de la propriété, comme nécessité militaire, est mis en discussion.

M. Phelan, du Mississippi, le patron du bill, parle pour qu'il soit adopté. Il soutient qu'il n'est résulté aucun bien de la destruction du coton et d'autres produits sous l'autorité du dit acte. On a détruit des milliers de balles dans le Mississippi, dans des circonstances qui ont excité beaucoup de mécontentement parmi le peuple. Les officiers chargés de l'exécution de la loi avaient permis, en divers cas, aux riches planteurs de transporter au loin leur coton, tandis que le coton appartenant à de pauvres veuves avait été impitoyablement condamné aux flammes.

Dans une circonstance, le peuple fut si irrité par la manière dont la loi était exécutée, qu'il brula le coton appartenant aux officiers qui en ordonnaient la destruction mais qui avaient grand soin d'épargner le leur. Comme le bill ne fait aucun mal à l'ennemi et en cause beaucoup à nos citoyens, l'acte devrait être rappelé.

M. Phelan parle du dénuement et des souffrances du peuple dans la région qui borde le Mississippi et se prononce pour que, dans les circonstances actuelles, il lui soit permis de retenir le coton et de le vendre même à l'ennemi, pour se procurer des ressources.

La destruction de notre coton n'a eu aucune influence appréciable sur la guerre. Pourquoi alors priverions-nous nos citoyens du droit de s'en servir? Si aucun bien public ne résulte de la loi, si au contraire on ne peut en attendre que du mal, elle devrait être révoquée et l'attention du Congrès devrait être appelée sur ce sujet.

M. Johnson, de l'Arkansas, dit qu'il devrait y avoir dans le bill quelque reconnaissance de droits à l'indemnité pour les pertes éprouvées. Non seulement dans le Mississippi mais aussi dans l'Arkansas, les citoyens ont subi de très sérieuses pertes. Le peuple, cependant, ne regrette pas ce qu'il a perdu, bien que beaucoup d'habitants aient à se plaindre de la manière dont on a exécuté la loi. Le sentiment du peuple était favorable aux sacrifices qu'on exigeait de lui, et on lui doit quelque reconnaissance pour ce sentiment patriotique et cependant on lui a refusé même cela, quand on ne faisait aucune difficulté pour admettre les réclamations des spéculateurs.

M. Johnson sympathise avec nos financiers et il espère qu'ils expliqueront pourquoi ils ne se sont jamais servis du coton pour fortifier le crédit du gouvernement. Il votera pour le bill non parce qu'il mettra le peuple à même de trafiquer avec l'ennemi mais parce qu'on pourra y introduire un droit d'indemnité pour ceux dont le coton a été détruit.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

L'orateur soumet à la Chambre une communication des officiers de l'armée du Tennessee, suggérant, avec instance les mesures de guerre dont il est question ci-dessous:

Armée du Tennessee, 17 décembre 1863.

Au Congrès des Etats Confédérés.

Dans la situation actuelle des affaires, il est à espérer que vos honorables corps excuseront une démarche extraordinaire de la part de l'armée qui vous adresse cette communication. Elle n'a pas été inspirée par un esprit de domination mais par une conviction consciencieuse que les besoins du pays exigent les voix et les labeurs de tous; et qu'un délai, même de 30 jours, dans l'adoption des mesures nécessaires, peut rendre incurables les désordres actuels et tout puissants pour notre destruction les dangers du moment.

Dans notre opinion, il est essentiel de retenir pour le terme de la guerre entière sans réorganisation, les troupes qui sont maintenant au service; de mettre immédiatement au service, pour le même terme, tous les blancs mâles de 18 à 50 ans, en état de remplir un service militaire quelconque, d'appeler au service, au gré du président, pour le même terme, tous les blancs mâles de 15 à 18 ans et de 50 à 60; de prohiber les remplacements, les exemptions, excepté pour les officiers civils indispensables et les employés des Etats Confédérés et des divers Etats, d'interdire les retranchements de forces si ce n'est pour un temps limité et dans l'intérêt de travaux nécessaires à l'armée, d'interdire les licenciements si ce n'est dans des cas d'incapacité physique, d'interdire les congés et les absences, si ce n'est sous les règlements uniformes d'application universelle, basés autant que possible, sur la longueur du service et le mérite de la conduite, d'interdire, le plus rigoureusement possible, l'envoi des officiers et des hommes valides à des postes, hôpitaux ou autres stations de l'intérieur, et de placer au service comme cuisiniers, travailleurs, conducteurs de trains et servants d'hôpitaux avec l'armée et ailleurs, des nègres robustes et des mulâtres, esclaves et libres.

Ces mesures, nous le croyons, si elles sont converties promptement en lois, de manière à donner le temps d'organiser et de discipliner le nouveau matériel, rendraient nos armées invincibles au début de la campagne de l'année prochaine et nous mettraient en état de reconquérir le territoire perdu et d'obtenir la paix avant la fin de la campagne.

Nous demandons, en outre, la permission de suggérer que dans notre opinion, le mécontentement appréhendé ou existant par suite de courtes rations, de circulation dépréciée et de retenue de vieux soldats au service, pourrait être prévenu par des concessions de primes, avec une différence en faveur des troupes retenues, par une augmentation de solde, la commutation de rations non distribuées aux hommes enrôlés et des rations, en leur valeur, aux officiers.

Nous avons l'honneur d'être très respectueusement, vos obéissants serviteurs.

W. J. Hardee, lieutenant-général,
C. L. Stevenson, major général,
B. F. Cheatham, major général,
John C. Breckinridge, major général,
John C. Brown, brigadier général,
Edmond W. Pettus, brigadier général,
A. W. Reynolds, brigadier général
John K. Jackson, brigadier général.

Je signe cette pièce avec la réserve que j'approuve le système de consolidation permanente proposé par le document:

P. R. Cleburne, major-général,
T. C. Hindman, brigadier général,
Joseph H. Lewis, brigadier général,
D. C. Govan, colonel du 2d régiment de la C. du N.

J'approuve la pièce ci dessus, excepté la portion relative aux exemptions et la proposition de placer au service les jeunes gens au-dessous de 18 ans et au-dessus de 15. Je crois que les hommes vieux et les jeunes garçons rendraient plus de services au pays en restant chez eux et que les ministres de l'Evangile et un certain nombre nécessaire de médecins devraient être exemptés.

M. P. Lowry, Brigadier général.

Quatorze autres brigadiers généraux ont signé la communication ci-dessus. J. H. Sharp colonel, commandant la brigade d'Anderson, approuve le document. Mais il serait en faveur de la consolidation des régiments sans augmentation de solde.

La lecture de cette pièce a donné lieu à quelque discussion, dit le correspondant du *Register*. M Foote a déclaré que l'adoption des mesures recommandées serait un pas vers le despotisme militaire, sous l'administration actuelle, et qu'il y était fortement opposé. Si un dictateur est nécessaire, il est d'avis de placer le pouvoir entre les mains du général Lee, homme exempt de tous préjugés, et patriote aux idées libérales, comme Washington.

Référé au comité militaire.

Société de St-Vincent de Paul.

Beaucoup de personnes, même parmi les catholiques, paraissent ignorer qu'il existe à la Nouvelle Orléans une société de Saint-Vincent de Paul, et cependant cette société, depuis une dizaine d'années qu'elle existe ici, n'a cessé de soulager un grand nombre de pauvres qu'elle a connus et bienfaits. Si cette société n'est pas plus connue, c'est qu'elle a toujours évité de se mettre en évidence, faisant le bien sans bruit et sans ostentation, n'ayant recours qu'aux aumônes de ses membres et de quelques personnes dévouées qui sont toujours prêtes à contribuer à toutes les bonnes oeuvres. Mais en présence de tant de misères qui nous entourent et qui sont encore augmentées par la rigueur de la saison, les moyens ordinaires ne suffisent plus, et elle s'est décidée à recourir à la charité publique.

Après en avoir obtenu l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque, les membres de la société de Saint-Vincent de Paul ont résolu de s'adresser personnellement aux personnes qui peuvent contribuer au soulagement des pauvres. Cette manière de pratiquer la charité en demandant l'aumône pour les autres est d'autant plus méritoire qu'elle demande une plus grande abnégation et un plus parfait dévouement.

Les membres de la société iront deux par deux dans les quartiers qui leur seront assignés. Ils auront un livret portant le sceau de la société, pour prévenir toute supercherie de la part des fripons qui pourraient être tentés d'abuser du nom de la société pour exploiter la charité publique. Sur ce livret seront inscrits tous les dons en argent, en nature ou autre, qu'ils recevront, et qui seront, par leurs soins, distribués aux pauvres. Les offrandes les plus modiques seront reçues avec reconnaissance.

Nous espérons que toutes les personnes bienfaisantes voudront répondre au zèle et au dévouement de la société, et qu'elles lui confieront leurs aumônes plus volontiers, qu'elles auront la certitude que ces aumônes seront distribuées d'une manière consciencieuse et intelligente, avec prudence et discernement.

(*Propagateur Catholique.*)

Décédé, hier, à 7 1/4 heures du matin, à l'âge de 8 mois, *René Victor Guillaume Lambert* BERCIER, fils d'Oscar Bercier et de Cora Prévost. Son corps est exposé chez ses parents, No 202, rue Royale, d'où partira le convoi ce matin, à 10 heures précises. Les amis et connaissances des familles Bercier et Louis Prévost sont priés, sans autre invitation, de vouloir bien assister à l'enterrement.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 18 janvier 1864.

Arrivés depuis samedi 193 boeufs, 35 veaux et 244 moutons. Vendu 3[illegible] boeufs, 200 moutons et [illegible] veaux. A vendre, 117 boeufs, 9 cochons, [illegible] moutons et [illegible] veaux.

Boeuf de l'Ouest, 1re qualité, net ... [illegible] cts la liv.
[illegible]
Texas 1re qualité, par tête $35 à 60
[illegible]
Veaux, 1re qualité, par tête [illegible]
Cochons, par lb 12 à 15 cents la livre.
Moutons, suivant la qualité, par tête, [illegible]
Vaches à lait, par tête [illegible]

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION.

M. T. R. Montgomery vend, aujourd'hui, 18 du courant, à midi, sur la levée, en face de la rue de la Douane, du sucre et de la mélasse; à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 8—56 balles coton.

AVIS.

Le steamer EVENING STAR, commandant William Robert Bell, arrivé de New-York, est en déchargement à Jackson Wharf, en face de la Place Jackson. Les consignataires sont priés de venir payer leurs comptes de fret à nos bureaux et recevoir leurs marchandises sur la Levée [illegible].

ELLIOT & McKEEVER, agents, Rue Natchez, No 33.
8janv—7

AVIS.

La société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, a été dissoute aujourd'hui d'un commun accord.

CHARLES LEIGHTON.
F. R. HAYMAN.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1863. 18 jan—1f

AVIS.

Le public est respectueusement prévenu que M. O. J. M. REDON vient de reprendre possession de son ancienne boulangerie située rue Rousseau, entre Jackson et Philip où il continuera comme par le passé à faire tous ses efforts pour satisfaire ses clients.

Il profite de cette occasion pour remercier de leur patronage [illegible].
15janv—3f

AU PUBLIC.

Le temps pour lequel j'avais loué la MATTIE STEPHENS au Dr Nagel étant expiré, je continuerai à faire avec ce bateau les voyages de la côte jusqu'à Bayou Sara, et je sollicite respectueusement l'appui [illegible].

A. T. GODDIN.
11janv—7f

DIVERS. DIVERS.

300 BARILS Mess Pork,
200 caisses [illegible] et 100 caisses [illegible],
125 barriques bi-carbonate de soude,
25 boucauts soude (soda ash),
25 sacs poivre noir,
25 caisses savon de Castille,
175 balles toile d'emballage,
29 paquets fil de fer (diverses dimensions),
210 boîtes fer-blanc en feuilles IX, IC, &c.,
25 barils [illegible] de N. York,
5 pipes genièvre de Hollande "Swan"
50 barils whisky Magnolia, de "S W Filer"
20 do [illegible]
5 futailles véritable cognac de United Propriétaires La Rochelle, [illegible]

A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN,
18 janv—6f rue Vieille Levée [illegible]

Marchandises sèches, Marchandises sèches.

Sacrifice immense de Marchandises sèches.

T. DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St-Philippe,

Annonce respectueusement aux dames et aux acheteurs en général qu'à partir de LUNDI, 18 du courant, il offrira son grand stock de marchandises sèches à un immense sacrifice, afin de faire place à un assortiment de printemps [illegible] des principales fabriques et actuellement en route. Il les invite donc à venir examiner son stock sans retard et appelle spécialement leur attention sur les articles suivants:

MERINOS ANGLAIS, valant 80 cts la verge, réduits à 50 cts.
MERINOS FRANÇAIS, valant $1 25 réduits à $1.
REPS DE LONDRES avec fleurs soie, article nouveau, à 45 cts.
REPS DE LONDRES, Cuirs, article nouveau, à 40 c.
CHALLYS A FLEURS—40 cts.

Et d'autres marchandises dont l'énumération serait trop longue.

Le vieux stock et les mêmes seront placés sur un comptoir séparé et vendus sans égard au prix, car mais décidé à une clôture.

Dans les marchandises de fond, j'offre—

COTON BLANC, à 30 cts la verge, auparavant 35 cts.
COTON ECRU, à 30 cts la verge, auparavant 35 cts.
Il reste quelques pièces à 18 cts.
INDIENNES AMERICAINES, COULEURS FONCEES, à 12½ cts.
JOLIES INDIENNES FRANÇAISES, à 40 cts.
BELLES MOUSSELINES FRANÇAISES POUR DEUIL, à 30 cts.

—Egalement—

CRINOLINES à 75 cts.
CHEMISES DE DESSOUS, pour hommes à $1 50.
CALEÇONS POUR HOMMES, à $1 50.
CHEMISES DE DESSUS, pour hommes à $1 75.
FLANELLES,
COTONNADES,
CASIMIR,
COUVERTURES,
KERSEYS, &c.

A très bas prix:

En Etoffes de deuil—
SATIN DE REINE,
SATIN DE LAINE,
SATIN DE CHINE,
MOUSSELINE DE LAINE, simple et double largeur.
REPS,
BOMBAZETTES, et BAREGES.

GANTS DE CHEVREAU, EN COULEURS, POUR DAMES, valant $1 25 et réduits à $1.
GANTS PEAU DE CHEVREAU, BLANCS, POUR DAMES, valant $1 25, réduits à 75 cts.
GANTS PEAU DE CHEVREAU, POUR MESSIEURS, à $1 25.

—Et—

25 douzaines VERITABLES BAS ANGLAIS, pour DAMES, à $4, valant $6.
25 douzaines VERITABLES BAS ANGLAIS POUR DAMES à $7, valant $9.
25 douzaines VERITABLES BAS ANGLAIS POUR DAMES, à $9, valant $12.
25 douzaines VERITABLES BAS ANGLAIS POUR DAMES, à $9, valant $14, &c, &c.

Il sera fait une escompte libéral aux acheteurs.

THEODORE DANZIGER,
18 janv—1m coin des rues Royale et St Philippe

Articles deuil et Mi-Deuil.

E. GIQUEL,

196.......RUE CANAL.......196

Reçoit en ce moment un grand assortiment D'articles deuil et demi-deuil.

Qu'il vendra à TRES BON MARCHE.

—Savoir—

Grenadines,
Bareges,
Poil de Chèvre,
Alépine,
Alpaca:
Jaconas et Mousselines,
Delaines,
Barège Laine
Mousseline de laine,
Percales,
Mélange Soie,
Mérinos,
Gants peau et soie.
Barège Indien
Drap d'Eté,
Bombasin,
Rubans,
Parasols et en Cas,
Dentelles et Entre-deux,
Cols et Bandes Crêpes,
Barpeur,
Voiles et Voilettes gaze,
Chaîne,
Mouchoirs Batiste,
Filets Soie,
Indiennes françaises et américaines.

[illegible] E. GIQUEL, 196, rue Canal.
17jan—6f

AVET FRERES,

Aux Magasins Bleus,

COIN VIEILLE LEVÉE ET BIENVILLE,

Reçoivent en ce moment et vendront AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

Un grand assortiment de groceries

—comprenant—

1000 barils FARINE,
1000 caisses BOUGIES.
1000 caisses AMIDON,
500 barils PORC,
250 sacs CAFE.
200 boucauts SUCRE.
150 barillets GRAISSE,
150 fréquins BEURRE,
100 barils FEVES,
100 colis SUCRE en pain, dorés et en poudre,
50 boucauts JAMBONS passés au sucre,
50 barils GRU.
THE,
RIZ,
FROMAGE,
BACON,
MAQUEREAUX,
MORUE,
VINS,
LIQUEURS.

Et une grande quantité D'AUTRES ARTICLES.
17janv—1m,9p,1,&

DIVERS. DIVERS.

En débarquement du bateau à vapeur ATLANTIC et en magasin—

1000 barils FARINE, Pacific Mills,
[illegible] BOEUF mess nouveau,
200 .. OIGNONS,
200 .. POMMES DE TERRE,
120 colis POMMES séchées,
17 barils HARICOTS de marine,
4 caisses LANGUES de boeuf,
5 .. TABAC,
40 doz. PECHES et TOMATES de Lund,
80 rouleaux CORDES.
100 demi colis TOILE D'EMBALLAGE.

A vendre par
B. P. ETHELL & Co.,
17 janv—6f rue Poydras, Nos 52 & 54.

Les Maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de coeur, traités par l'inhalation.

LE Dr. A FOLLIN annonce aux personnes qui souffrent de la consomption, des bronches, de l'asthme ou d'une maladie quelconque de la gorge, des poumons et du coeur, qu'elles pourront le consulter à son cabinet, RUE DU CANAL, No 186, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Les malades qui demeurent à la campagne et ne peuvent pas venir le consulter pourront s'adresser à lui par lettre.

Consultations en français, en anglais et en espagnol.
16 Jan.—1*

Blanchisserie Jackson.

Rue Locust, entre Clio et Calliope.

CET établissement monté sur une vaste échelle, opère le nettoyage du linge par le lessivage, tel qu'on le pratique en Europe. Le procédé qui a sur tous les autres moyens connus, à vapeur et autres, des avantages incontestables que la pratique a démontrés, est celui qui nuit le moins à la solidité du linge; il enlève le mieux les taches et la saleté sans en altérer le tissu, par le frottement et les alcalis, [illegible].

Le linge pris par les voitures de l'établissement tous les lundis à domicile, sera rapporté le samedi à moins d'arrangements particuliers.

Les établissements publics qui ont besoin de leur linge plusieurs fois par semaine pourront être assurés de soin et de promptitude.

Des abonnements seront faits, de gré à gré, avec les familles et les établissements publics, au prix le plus modéré et au-dessous des prix qui courent.

L'établissement est responsable de toute pièce de linge perdue ou égarée.

Le prix du blanchissage à la douzaine, est pour les grosses pièces [illegible].

[illegible]

ALBERT CAILLAU—Hôtel des Etrangers (ou bureau) rue de Chartres, 128
M. LAFEVRE—7, rue Ste Anne, au magas. de variétés
BOUYSSOU—Chapelier, rue St Charles, 26.
MICHEL MIRSCH—Grocery, No 172, rue Poydras.
J. J. BONAPS—Quincaillier, du Marché de la Levée, No 66.
G. GRESO—Grocerie, No 304, Vieille Levée.

16 janv—1m A. TIGNIERES.

ENGELURES.

REMEDE CERTAIN

Contre les engelures et toutes autres gerçures produites par le froid.

A vendre par GAUDOZ Jne, Pharmacien coin des rues Orléans et Bourbon
16 janv—1m

AVIS.

Le public est prévenu que, par acte passé devant Mr Rouquet, notaire à Vic-Bigorre, arrondissement de Tarbes, Hautes Pyrénées France, le 13 décembre 1863, M. Bertrand Costia [illegible].
16 jan—3

AVIS!!

Les personnes à qui ont acheté des meubles à la vente faite par le Shérif dans le Brook's Hôtel, [illegible].
JAS E DURHAM, Shérif
16 janv—18,19

DEMANDE.

On demande immédiatement, pour aller à la campagne, un homme capable de soigner les chevaux. S'adresser à Ulger Guidry, à l'Hôtel des Bordeaux, rue de Chartres, entre Toulouse et St Louis. 16 janv—1

ALFRED BOULIGNY, Encanteur,

Se charge de la vente de toutes propriétés foncières ou autres. Bureau, au Marchands & Auctioneers Exchange.
16 janvier

BROTT & DAVIS.

29.........Rue Gravier.........29

GRAND DEBALLAGE DE MARCHANDISES D'ETE DE TOUTES ESPECES, AU MAGASIN DE BROTT & DAVIS, AU COIN DES RUES TCHOUPITOULAS ET GRAVIER.

BATISTES françaises riches, nouveaux genres,
INDIENNES do do do do
LINONS français do do do
BRILLANTES do do en couleur, do do
GINGHAMS Français, Suisses et Ecossais—toutes couleurs.
TOILE DU NORD CAMBRAI, Française et Suisse.
GINGHAMS à couleurs unies, INDIENNES à chemises.

Un magnifique choix D'ARTICLES DE BLANC, comprenant toutes les qualités de brillantes de bonne qualité.

MOUSSELINES Suisses, NANSOUS, LINON BISHOP, JACONATS, MOUSSELINES à rideaux de Book, de Paillé—pour Couvertures—article nouveau, &c, &c.

Un beau choix de GRENADINE, brochée tout laine, à bas prix.

Un magnifique stock de SOIERIES—genres de choix—pour le commerce de printemps à la Nlle-Orléans.

Un petit reste de POPELINES, MERINOS, &c., à vendre, pour clore à grand sacrifice.

Un Petit Choix de **Manteaux d'hiver et de printemps,** Est offert à bon Marché, pour clore.

Un fort lot de BRODERIES, PARURES toile de fantaisie, &c. &c, sera vendu à des prix avantageux

Un choix de petits et grands PARAPLUIES.

ETOFFES pour Deuil et Demi Deuil, à vendre à une réduction, pour clore des consignations.

Grand déballage D'INDIENNES, LINONS, et toutes espèces de marchandises d'été qu'on peut venir examiner.

BRODERIE en fabs—MARCHANDISES fantaisie, &c.
CHALES d'hiver, de printemps et d'été.
Un assortiment complet de FLANELLES—de toutes les couleurs, épaisseurs et qualités.
ARTICLES TOILE—bon assortiment—[illegible]
ALPACAS—de toutes les couleurs et qualités.
MOUSTIQUAIRES—de toutes espèces.

CHOIX COMPLET DE

MOUCHOIRS MADRAS.

COTONS BLANCS 4/4, 7/8, 3/4 et 5/4, les meilleures marques qu'il y ait en ville.

Un bel assortiment de COTON écru, 4/4, 5/4, 6/4, 7/4 et 3/4, pour chemises et pour draps.

OSNABURGS de fantaisie, les meilleurs genres qu'il y ait en ville, à aussi bon marché que possible.

OSNABURGS Ducks et [illegible]
MOLLETONS fantaisie, écrus et blancs.
COTONNADES—le plus fort lot qui se trouve en ville, bien assorti, à bas prix.

Un bel assortiment de JEANS du Kentucky, toutes les qualités.

Un beau lot de SAVINETS noir, unis et fantaisie.

Un fort lot de CHEMISES et COLS blancs pour messieurs.—Egalement MANCHETTES pour l'été, à vendre à très bas prix.

SATINETS [illegible]
JEANS blancs, couple et fini satin.
BATISTES et SILESIA croisé en couleur.

Un excellent assortiment de DOMESTICS, tels que Ginghams, Manchester, Linseys, Coutils à matelas Stripes, Chaps, Plaids et Stripes, Marlborough, &c.

Un beau choix des meilleures COUVERTURES de lit.

CHAUSSURES, CHAPEAUX et CASQUETTES pour habitations.

Un magnifique assortiment de KERSEYS unis et de toutes qualités, pour habitations.

INDIENNES—les meilleures qu'il y ait en ville, et à meilleur marché que partout ailleurs—gammes, bleues pourpres, &c.

VETEMENTS.

BONS HABILLEMENTS DE CASIMIR, pleines qualités, à bon marché—PANTALONS ordinaires.

Nous en recevrons un fort lot par les prochains arrivages.

Un bon assortiment de

CHEMISES FLANELLE Fantaisie.

MM. B & D. recevront, par chaque steamer, de nouvelles marchandises pour toutes les branches de leur stock.

L'attention des marchands de la campagne, des cantiniers, des marchands en gros et en détail, est respectueusement appelée sur ces articles.
15janv—6f

ON DEMANDE

DANS une maison de groceries en gros, un vendeur à qui l'on fera de rares avantages.

Aussi un jeune homme pour les collections.

Adresser à boîte 1392, à la Poste 16jan—3f

Pommes de terre pour plants.

300 barils pommes de terre jaunes, vrais pink eye, en débarquement de la barque GERTRUDE et à vendre par lots, au gré des acheteurs, par EGAN & KING,
18 jan—3f 62 et 64 Tchoupitoulas.

Magnifique propriété à vendre.

La maison haute, en briques, située rue de Chartres, entre St Philippe et du Maine, mesurant, au pied américain, quarante deux pieds six pouces de face sur la rue de Chartres, sur cent vingt de profondeur. Description: deux beaux magasins de quarante pieds de profondeur sur dix sept de largeur, six appartements au premier, verandah, cuisine haute en brique de quatre appartements, cour, briquetée, water works, gaz, etc., bonne location. S'adresser au magasin de cigares, No 236, rue de Chartres
16 jan—17, 19, 21, 23, 25

CHAPELET PERDU.

Il a été perdu, le 15 courant, en face de la Place Washington, entre la rue des Français et les Champs Elysées, UN CHAPELET, imitation grenat et argent. Le Christ est enlevé de la croix. Une récompense sera donnée à la personne qui rapportera le dit chapelet rue de l'Esplanade No 20, entre Bourbon et Dauphine, 3e District. 16janv

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas.

Nouvelle Orléans, 2 janvier 1864.

CONFORMEMENT aux règlements de cette compagnie, une élection de directeurs, pour l'année aura lieu, au bureau de cette compagnie, rue de la Douane No 15, le deuxième lundi (8) de février prochain.

4 janv—2 f p J. J. HANNA, vice président.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1863.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection de trois directeurs pour l'année, aura lieu au bureau de la Banque, lundi 1er février 1864, de 10 à 2 heures.
E. L. PEIRE, Caissier
6 jan—1m 2 po

The City Bank of New Orleans

BANQUE DE DEPOTS,

Rue du Camp, No 23, coin Commune.

CETTE Banque achète et vend le Change étranger et le Change sur les Etats Unis, l'argent et l'or. [illegible]
1er nov— W. S. MOUNT, Directeur

TABAC. TABAC.

L'ATTENTION du commerce est appelée sur le stock de E. Goodwin & Bro's—

Tabac à chiquer pressé (brevets),
Do do Yellow Bank,
Do do Plantation.

Et tabac mêlé espagnol à fumer, 2 et 4 onces. En magasin et en route, à vendre par E. J. HART & CO,
18janv—6f 77 et 79, Tchoupitoulas

CIGARES. CIGARES.

200 caisses CIGARES de plus de différentes marques, à vendre par E. J. HART & CO.
18janv 77 et 79, Tchoupitoulas

TABAC EN FEUILLES.

150 caisses TABAC pour cigares et tripes, à vendre par E. J. HART & CO.
18janv 77 et 79, Tchoupitoulas

POMMES DE TERRE ET FARINE

200 barils POMMES DE TERRE Pink Eye,
200 do FARINE Marble City Mill,
50 do do superfine.

En magasin et à vendre par J. B. VANHORN, Coin Poydras et Magasins
18janv—6f

EN magasin et à vendre par Eug. Rochereau & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis—

20 barriques vin rouge M T No 1,
20 do do M T No 2,
20 do do M T No 3,
[illegible]
E B & C.

Nouvelle Orléans, le 4 janvier 1864. 5 jan

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. SHANDNERS, TAILLEUR, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue de Chartres, No 127, au No 34 de la même rue, près Douane.
11 déc— 3 m

INDIGO DE GUATEMALA—Bon, à vendre par CUBA CHE & OGDEN, coin Royale et St-Philippe

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Lundi soir, 18 janvier.

Premier bénéfice, à la Nouvelle Orléans, de M. Lawrence Barrett.

MACBETH, tragédie de Shakespeare.—Le spectacle se terminera par ICI ON PARLE FRANÇAIS, vaudeville.

Académie de Musique.

Lundi soir, 18 janvier.

ROBERT sur le trapèze.

LE GRAND CIRQUE.

LES CHIENS ET LES SINGES savants, &c.

Grand Bal paré et masqué pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, au profit de la caisse générale, au nouveau Théâtre de l'Opéra,

MARDI SOIR, 9 FEVRIER 1864,

—*Mardi-Gras*—

Directeurs:

J Dubelon, L Ulm, M E Dary, J C Schmidt,
J Hoben, C O Jerlein, F Hormely, J Villeneau,
F Schumacher, F Martin, A Martin, P Dumas,
W Reinerth, J H Clerc, J Cony, J Lees,
H Dreyfus, T M Mahon, F Koerner, J A Ferullolley,
E Donechaud, Aug Ivey.

Prix du billet......$3. Le comité d'invitation se réunira tous les lundis et jeudis soir. Il ne sera émis aucune invitation de dames après lundi 1er février, date de la dernière réunion du comité. Les dames sont priées de présenter leurs cartes d'invitation à la porte, car personne ne sera admis sans carte. Il ne sera pas vendu de cartes pour messieurs à la porte le soir du bal. On peut avoir des cartes d'invitation en s'adressant à l'un des Directeurs du bal. On peut se procurer des cartes pour messieurs chez E. Dreyfus, au coin des rues Levée et Toulouse; F. Schumacher, au coin des rues Conti et Grands-Hommes, J. H. Clerc, rue Ste-Marie, No 186, 4e District. Pour la location de la buvette et du restaurant, s'adresser par écrit à J. Dubelon, coin de la Vieille Levée, No 35, ou à W. Reinerth, au No 35 de la rue de Chartres, coin Douane.
18janv—add fev.

I. O. O. F.

BAL PARE ET INSIGNES MAÇONNIQUES

UN bal paré sera donné par l'Ordre Indépendant des Odd Fellows JEUDI SOIR, 4 février, 1864 au NOUVEAU THEATRE DE L'OPERA (au coin des rues Bourbon et Toulouse) au profit de la caisse de secours des veuves et des orphelins

Les demandes d'invitations pour dames doivent être faites par écrit, elles doivent indiquer les résidences des dames et être déposées au bureau du Grand Secrétaire, à l'Odd Fellows' Hall ou remises à l'un des directeurs.

Il ne sera pas émis d'invitations après mardi, 2 février.

COMITE.

M W G M L Holmes, P G C Antognini,
D G M J S Burke, J A Brown,
R W G S H Bier, J Br[illegible],
P G M H M[illegible], G Thomson,
P D G M J G Hirdes, E O Abbott,
G Nungesser, P G The Moran,
J L Henry, John Meyer,
P G J Potter, C H P W L Williams,
N W Wolverton, A Estenz,
R L Bruce, E Biekeley,
A Fortescue, L Rive,
G W Roper, V G J O'Connor,
A W Hall. 19 janv—

Proclamation.

Quartier Général du Département du Golfe.

Nlle Orléans, 11 janvier 1864.

Au peuple de la Louisiane.

I—En vertu de l'autorité dont j'ai été investi par le Président des Etats-Unis, et après avoir consulté un grand nombre d'hommes représentant divers intérêts, étant bien convaincu que plus d'un dixième de la population désire que la Louisiane rentre dans l'Union aussi promptement que possible, j'invite les citoyens loyaux de l'Etat, ayant droit de voter dans les affaires publiques, comme il est prescrit ci-après à se réunir aux précincts d'élection désignés par la loi, ou à tels endroits qui pourront être subséquemment désignés, le 22 février 1864, pour donner leurs votes dans l'élection des officiers d'Etat ci-dessous désignés, savoir:

I—Le Gouverneur,
II—Le Lieutenant-Gouverneur,
III—Le Secrétaire d'Etat,
IV—Le Trésorier,
V—L'Avocat-général,
VI—Le surintendant de l'instruction publique,
VII—L'Auditeur des comptes publics.

Qui, lorsqu'ils seront élus, et jusqu'à ce que d'autres seront nommés par l'autorité compétente constitueront le gouvernement civil de l'Etat, sous la constitution et les lois de la Louisiane moins les clauses de cette constitution et de ces lois qui reconnaissent, gouvernent et règlent l'esclavage, et étant incompatibles avec les actes des affaires publiques et positivement non applicables à toute classe de personne existant maintenant dans ses limites doivent être suspendues et sont en conséquence déclarées sans effet et de nul effet.

Cette procédure n'a pas pour but d'ignorer le droit de propriété existant avant la rébellion, ni d'interdire le droit d'indemnité des citoyens loyaux pour les pertes subies par suite d'émancipation ou d'autres actes autorisés du gouvernement.

II—Le serment d'allégeance prescrit par la proclamation du Président avec la condition mise aux électeurs par la constitution de la Louisiane constituera la qualification des votants dans cette élection. Les officiers élus par eux seront dûment installés dans leurs offices le 4 mars 1864.

III—L'enregistrement des votants s'effectuera sous la direction du gouverneur militaire et du Free State Committee, [illegible] à la proclamation, ou aux autres ordres du Président, sera confirmé.

IV—Afin de rendre la loi organique de l'Etat conforme à la volonté du peuple et à l'esprit du siècle, et de maintenir et de conserver les anciennes prérogatives civiles et de la liberté civile et religieuse, une élection de délégués à une convention pour la révision de la constitution, aura lieu le premier lundi de mai 1864. La base de la représentation, le nombre des délégués et les détails de l'élection seront annoncés dans des ordres ultérieurs.

V—Des mesures seront prises pour l'élection des membres du Congrès pour l'Etat.

VI—La loi fondamentale de l'Etat est la loi martiale. Il est compétent et juste pour le gouvernement de rendre au peuple, autant que possible le droit [illegible] de ce district, [illegible] militaire sans nuire aux succès des opérations militaires. [illegible]

[illegible]

N. P. BANKS, M. G. C.
14janv—

Banque de la Nouvelle Orléans.

LE 11 du courant, à l'élection annuelle qui a eu lieu au local de cette Banque, ont été élus Directeurs pour l'année courante:

FRANK WILLIAMS,*
S. TURNER,
J. W. CHAMPLIN,*
W. A. JOHNSON,*
J. J. MICHIE,*
CHS SAGORY,*
J. M. HALL,*
G. K. DUNNING,
HU. KENNEDY,*
R. GEDDES,*
G. W. McCEREN,*
M. FILCHER.*

Et aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. Hu. Kennedy a été élu Président à l'unanimité et M. A. Duchiron caissier.

*Réélu. A. DUCHIRON, caissier.
14janv—1m Nlle Orléans, 13 janvier 1864

Charte de la Première Banque Nationale de la Nlle Orléans.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation monétaire.

Washington, 19 décembre 1863.

ATTENDU qu'il a été donné au soussigné des preuves suffisantes que la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, dans la Paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, a été dûment organisée sous l'empire de et conformément à une loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une circulation monétaire nationale garantie par des bons des Etats Unis et pour pourvoir à la circulation et au rachat de ladite monnaie" lequel bill a été approuvé le 25 février 1863, et que la dite Banque s'est conformée à toutes les réquisitions de la dite loi, réquisitions auxquelles elle était tenue de se conformer avant de commencer les opérations de Banque—

Conséquemment, moi, Hugh McCulloch, contrôleur de la circulation monétaire, certifie par les présentes que la dite Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, Paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les opérations de Banque sous l'empire de la susdite loi.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du Bureau,

[L. S.] Ce 19 décembre, 1863.

HUGH McCULLOUGH,
Contrôleur de la Circulation monétaire.
14 janv—30

Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans.

CETTE Banque ayant été désignée Dépôt du Gouvernement, commencera les opérations LUNDI PROCHAIN, au local de la Banque, rue du Camp, No 37.

Par ordre des Directeurs,
14 jan A. C. GRAHAM, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane

Nlle-Orléans, 5 janvier 1864.

UNE élection de Directeurs, par les actionnaires, aura lieu LUNDI, 18 du courant, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
5jr—au18 GEO. A FRERET caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1864.

LES actionnaires de cette Banque sont prévenus qu'une élection de Directeurs pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, LUNDI, 18 du courant, de midi à 2 heures P. M.
5janv—au 25 AUG. MONTREUIL, Caissier.

Compagnie du Gaz.

Nouvelle Orléans, 28 décembre 1863.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

LES Directeurs de cette Compagnie à leur réunion du 28 courant, ont déclaré un dividende de trois pour cent, lequel sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à partir du 18 janvier prochain.
29déc—1m WM S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la compagnie du canal Carondelet et Navigation de la Nouvelle-Orléans.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de neuf directeurs de cette compagnie pour l'année prochaine, aura lieu à ce bureau, lundi 18 janvier 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
26déc—au 18janv LOUIS GAUNEY, Secrétaire

A LOUER.

A LOUER.—Le premier étage de la belle bâtisse de l'angle des rues Canal et Carondelet. S'adresser au magasin de DIETER.

Geo. E. Tyler & Co,

RUE DES MAGASINS, No 2, coin CANAL,

SE chargent de la vente des propriétés foncières, des actions, des bons et autres garanties, de toute espèce de marchandises, &c, à l'encan. Ils rendent compte promptement et au comptant d'une faible commission.

Ils acquittent les droits et le fret et font des avances sur les consignations quand on le désire.
10 janv—6 Nlle Orléans, janvier 1864

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Marchandises Sèches

PAR E. ROGER & Co.,

Joseph Holt, encanteur.

Salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée,

MARDI, 19 courant,

A 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, il sera vendu—

INDIENNES—1200 pièces Indiennes françaises, anglaises et américaines,
300 pièces percales françaises, nouv. de printemps,
COTONS BLANCS ET ECRUS—700 pièces cotons blancs et écrus, diverses marques,
COTONNADES—100 pièces cotonnades Log Cabin,
DENIMS—100 pièces denims,
BOBINET—75 pièces bobinet pour moustiquaires,
BONNETERIE—300 douzaines bas et chaussettes en coton allemands,
MOUCHOIRS BATISTE—300 douzaines mouchoirs batiste fil,
DRAPS, CASIMIRS, &c—250 pièces draps, casimirs, satinets et jeans

ET

300 lots tels que: Dames fil 8 à 12/4, nappes, serviettes de tables et toilettes, parasols, ginghams, gros de Chine, coutil gris, poil de chèvre, alpaca, rubans, brillants, percale gris, molletons, flanelles, mousseline laine, jaconats, corsets, parasols soie, mousseline de laine, gingh fil, brins coton et fil, toiles d'Irlande, broderies, jupons, articles de fantaisie, &c. &c.

Conditions à la vente. 17janv

Vente à l'encan des meubles de la résidence du Dr Moll, rue de l'Hôpital, No 76, entre les rues Royale et Bourbon.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 20 du courant, à 10 heures—Un lot de meubles, comprenant: ameublement de salon, bois de lit, matelas, bureaux, glaces, chaises, table de centre, pendules verrerie, faïence, fourneau de cuisine &c—Egalement, une boîte d'instruments de médecin et un lot de livres.

Conditions—Comptant 18 janv

Pour la Havane et New York,

Partant SAMEDI, 23 janvier, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE.—Le steamship neuf [illegible] marcheur, EVENING STAR, commandant Wm. R. Bell, partira à la [illegible], de la Place Jackson. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER,
18janv—6 Rue Natchez, No 33.

POUR MATAMOROS.

Le steamer en fer et à hélices MELVILLE, capitaine Ellis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co.
16 jan Rue Poydras, No 82

Paquebot du Bayou Lafourche,

Deux fois par semaine.

Le beau paquebot neuf FAWN, capitaine W. R. Greathouse, L. Bayhi commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Thibodeauxville, Donaldsonville [illegible] et les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la Côte les MARDI et les SAMEDI, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, agent,

Au coin des rues Vieille Levée et Bienville, au 1er.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des [illegible] 2 déc—1m

POUR BAYOU SARA.

Le bateau à vapeur neuf MITTIE STEPHENS, capitaine A T Goddin, partira pour Bayou Sara et les points intermédiaires de la côte, LUNDI, 18 courant, à 5 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. BRITTON,
13ja[illegible] No 9, Front Levée

Départs les LUNDIS et VENDREDIS à 3 heures P. M.

PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE—Deux fois par semaine—Le beau bateau neuf BELLE CREOLE, capitaine Webster Long, commis Jos. A. Parent, part de la Nlle Orléans pour Thibodeaux, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et la côte les MARDIS et SAMEDIS à 3 heures P. M.

Les passagers devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer et d'envoyer des marchandises à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVY & DIETER, No 27, rue Carondelet

Le commis se tiendra sur la Levée au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau. 10janv—1m

Jour de départ, LUNDI, à 5 heures P. M., et VENDREDI, à 10 heures A. M.

POUR PORT HUDSON ET BATON ROUGE.—Le nouveau et remarquable paquebot TECUMSEH, [illegible] J. H. RUSSELL, [illegible]

[illegible] E. CONERY, rue Gravier, No 51.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités [illegible] 15jan—1m

POUR BATON ROUGE.

Voyages réguliers—deux fois par semaine

Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bon marcheur BLACK HAWK, N. Ayres capitaine, E. M. Mabry commis, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et SAMEDIS à 5 heures P M. [illegible]

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. G. SETTERTON, [illegible] rue Poydras au premier.
7 janv

POUR BATON ROUGE.

Le magnifique paquebot rapide METEOR, [illegible] partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les points intermédiaires les DIMANCHES, [illegible] les MERCREDIS [illegible] LUNDIS, à 10 heures A M. tous les JEUDIS à 10 heures A. M.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer [illegible]

J. M. HALL

[illegible] Au coin des rues Canal et Tchoupitoulas

POUR LE HAVRE

Le navire français de 1re classe STE GENEVIEVE, capitaine Picard, est maintenant prêt à prendre charge [illegible]

EUG ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18, rue St Louis.

POUR VERA CRUZ—Le beau brick américain [illegible], capitaine Henry Applegate [illegible]

JOURDAN & DUBOURG, No 35, Passage de la Bourse, près Douane. Chambre No 1, au premier.

POUR LAGUNA—YUCATAN—[illegible] Brick JESSIE [illegible], capitaine H N Carver, partira [illegible]

S. FERNANDEZ & Co., 125 Vieille Levée.

N. B.—Ce navire offre une bonne occasion [illegible] 19jan—10f

Pour Bordeaux ou le Havre.

Le navire de première classe GUANTANAMO, [illegible]

EUG ROCHEREAU & Co. 16 et 18, rue St Louis.

POUR NEW YORK.

La goëlette WALTER RALEIGH, [illegible]

Wm J REID, rue des Magasins No 33

POUR TAMPICO—ligne régulière.

La goëlette fin voilier HENRY TRAVERS, capitaine Ives [illegible]

A. CLAVEL & Cie, 77, rue des Magasins

DEMANDE DE GOELETTE.

On demande une goëlette pouvant transporter 1500 barils, pour aller sur la côte, au dessus de la ville. S'adresser à A. F. DUNBAR, rue de la Commune No 51.
12 janv—6f

AVIS.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français Ste Geneviève, maintenant dans le port de la Nlle Orléans, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. 17janv

DEMANDE DE PIANO.

On désire à acheter un bon PIANO de rencontre, on en donnera un bon prix. On demande aussi un mélodéon. S'adresser au restaurant d'Edouard, rue de l'Union, No 15, entre les rues Carondelet et St Charles. 17janv—3f

JOHN TOURO, Notaire

No 36, Passage de la Bourse,

S'OCCUPERA des affaires maritimes et commerciales, du règlement des avaries, de la collection des dettes et du courtage en général. 14 déc—6m

AVERTISSEMENT.

MMES W. POLK [illegible] 14 janv—4

AVIS.

Mme veuve A. LOEZ, reconnaissante de l'appui qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, annonce à ses amis et au public qu'elle continuera le même genre d'affaires que par le passé. Les mêmes ouvriers restent attachés à l'établissement.

Beaucoup de promptitude et de soin seront apportés aux travaux qui seront confiés. Elle a en mains un grand assortiment de voitures, telles que calèches, barouches, buggies, &c.

On se charge des réparations au plus juste prix.

Les voitures seront prises en réparage à un prix raisonnable.

Rue des Remparts No 154, entre Toulouse et St Pierre. 12 jan—6f

REMEDE INDIEN pour la guérison de la dysenterie chronique.

M. A. J. BERNIKE est possesseur de ce remède infaillible, éprouvé depuis 50 ans. Il offre ses services au public, et prie les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance de s'adresser à l'Hôtel Conti chambre No 6, rue Conti, entre Chartres et Levée. Il se transporte à domicile. 13 jan—1m

CHAMBRES GARNIES.

CHAMBRES garnies à louer, dans une famille, rue [illegible] No 104. 16janv

Changement de local.

LE soussigné a transporté son magasin de cigares du No 4 de la rue des Magasins, au No 37 de la rue de la COMMUNE, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas, où il aura constamment un grand assortiment de VERITABLES CIGARES DE LA HAVANE, tels que Cabanas, Partagas, Intimidad, [illegible], Flor de la Habana, &c, &c.

3 déc—1m JAYME MAGI, Importateur.

DEMANDE D'OUVRIERES.

ON demande de bonnes couturières en robes. S'adresser rue Royale 145, chez Mme Deville.
16janv—16,18

DEMANDE D'UNE VENDEUSE.

ON demande une BONNE VENDEUSE, parlant français et anglais, avec les meilleures recommandations. S'adresser chez Mme [illegible], 110 rue du Canal. 18 janv—6f

AVIS.

LES SALLES DE BILLARD situées au rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles ont été restaurées et peintes à neuf, et toutes les tables de billard et tables à carambolage renouvelées. La réouverture de ces salles aura lieu samedi, 16 courant. 12 jan—6f

PENSION.

UN monsieur trouverait une pension confortable dans une famille créole où il lui serait donné une magnifique chambre. On voudrait aussi avoir 2 ou 3 personnes qui prendraient leurs repas. Les prix sont très modérés.

S'adresser au No 126 rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre. 12janv—3som

MARK CHARLES

Trafiquant en VIEUX CUIVRE, FER, PLOMB HAILLONS, LAINES ET FOURRURES,

A l'ancien poste,

Nos 164 & 166 rue des Magasins
14déc—30f

A vendre pour cause de départ,

UN établissement de Broderies et Dessins de Broderies, [illegible] et dans une bonne situation.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de ce journal 4 jan—16

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon,

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la [illegible], à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux et leurs familles. 3fjuil—6m

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches et vêtements.

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. Hoffman, encanteur,

Bureau, rue de Chartres, No 28,

LUNDI 18 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Pop-lines unies et brodées,
Alpacas noirs et en couleur,
Mousselines unies et fantaisie,
Mousselines noires et en couleur, tout laine,
Camisoles fantaisie et unis,
Batistes gris et noirs,
Flanelles blanches, grises, rouges et bleues,
Cotonnades, denims et stripes,
Indiennes Sprague, Pacific et Dunnel,
Toiles blanches fines d'Irlande,
Mousselines brochées, Jacquard et [illegible]
Cotons blancs et écrus
Couvertures grises et blanches,
Mouchoirs [illegible] et madras,
Ginghams fil et coton,
Un bel assortiment de crinolines,
Crash toile blanche et écrue,
300 lots de vêtements de [illegible] pour messieurs, tels que beaux pardessus, [illegible]
Pantalons casimir et satinet,
Gilets de dessous en casimir et en velours,
Belles chemises fantaisie pour voyage,
Chemises blanches fines
Caleçons flanelle grise et rouge &c 16jan

Vente à l'encan de la goëlette Marion, solidement construite.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 19 janvier, à 4 heures de l'après midi, telle qu'elle est amarrée à la tête du Nouveau Bassin—la goëlette MARION, solidement construite et d'un léger tirant d'eau, portant trente deux tonneaux, avec tous ses gréements et apparaux. Elle n'est construite que depuis trois ans, et convient parfaitement pour le commerce de Matamoros et est en parfait état.

Conditions—comptant. 16janv—4

Fonds de grocerie, vins, liqueurs, café, eau de vie, &c

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

R. Gutierrez, encanteur.

MERCREDI prochain 20 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'encan, sur les lieux, au coin des rues Dumaine et Bourgogne—

GROCERIES. Le stock entier de la susdite grocerie ayant un bon assortiment de groceries fraîches, joint à un assortiment de vin rouge et blanc, eau de vie, liqueurs, whisky, café, sucre, sardines, [illegible], avec comptoirs, installations, poids et mesures, &c.

Le tout vendu en lots, au gré des acheteurs. 15jan

Coton. Coton

36 balles à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 18 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 8—

56 balles coton, dont une grande partie est en débarquement du bateau à vapeur Black Hawk.

Conditions à la vente. 17 jan

Sucre, mélasse et sirop, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, lundi, 18 du courant, à midi, sur la Levée, en face de la rue de la Douane—

10 boucauts sucre,
60 barils mélasse,
71 .. sirop.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des E. U 17janv

Coton. Coton.

198 balles à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, 19 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 8—

198 balles coton.

Des échantillons seront exposés à la vente.

Conditions—comptant en billets du Trésor des E. U. 17janv

Pommes de terre. Pommes de terre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu, lundi, 18 du courant, à 10 heures et demie du matin, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, 1er District—80 barils pommes de terre Mechanocks de Louisiane, en débarquement du bateau à vapeur "Atlantic."

Conditions—Comptant. 16 janv

Meubles en bois de rose, acajou et noyer noir

Tableaux à l'huile, Gravures, Livres, &c., &c.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 20 du courant, à 10 heures et demie du matin, à la maison No 161 de la rue de Canal—

Un grand choix de meubles, comprenant:

Meubles en acajou et en noyer noir, tables, bibliothèque en bois de rose, acajou et noyer noir, buffets, étagères, chaises à bras, berceuses et chaises, sofas, miroirs, corniches, magnifiques rideaux, pendules, ornements de cheminée, tapis, tableaux à l'huile, gravures, ouvrages des meilleurs auteurs, tables à allonge, [illegible] tables pour chapeaux, bois de lit, armoires, toilettes, lavabos, meubles de chambres à coucher. Les dames et les messieurs sont invités à venir examiner ces meubles, &c, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 18janv

AVIS D'ENCAN.

LES soussignés, reconnaissants de l'appui qui leur a été accordé jusqu'à ce jour, annoncent à leurs amis et au public [illegible].

4 janv MONTGOMERY & [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Saml L Moss vs Geo. A Ruset.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 de janvier 1864 à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, [illegible] de janvier 1864, [illegible] à la Bourse des Négociants [illegible] à la vente [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

18jan—21,25,29 JAS. E. DURHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vve Nicolas Joly vs Mme Célestine Porée.

COUR du Troisième Juge de Paix—No [illegible]—[illegible]

16 déc—30, 18 janv JOS. G BAUM, Constable.

Vente du maréchal provisoire des Etats-Unis.

GEO. E. TYLER, Encanteur.

Solomon & Hart vs E. Fay & Masson. No 92.

Bureau du maréchal provisoire des Etats-Unis Etat de la Louisiane.

EN vertu d'un mandat de [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor.

17janv—[illegible] J. EDWARD CLARKE, Maréchal prévôt des E. U.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut—Attendu que William T. Hepp ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, [illegible]

Description de la Propriété d'après le transfert Judiciaire, savoir [illegible]

[illegible]

E. M LEHMANN, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—[illegible]

[illegible]

E. M LEHMANN, Dep Greffier.

CUISINIERE.

ON demande à louer une bonne cuisinière, soit blanche, soit de couleur. S'adresser au coin des rues [illegible] et Esplanade, 3me District. 6jan—6f